



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6291^e séance

Lundi 22 mars 2010, à 10 h 45

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Isoze-Ngondet	(Gabon)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	M ^{me} Viotti
	Chine	M. Du Xiacong
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Bonne
	Japon	M. Takasu
	Liban	M. Salam
	Mexique	M. Heller
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Ouganda	M. Mugoya
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M. Parham
	Turquie	M. Apakan

Ordre du jour

La situation en Sierra Leone

Quatrième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2010/135)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

10-28246 (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 10 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Sierra Leone

Quatrième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2010/135)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de la Sierra Leone une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Davies (Sierra Leone) prend place à la table du Conseil.

Le Président : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Michael von der Schulenburg, Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Von der Schulenburg à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, S. E. M. John McNee, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Il en est ainsi décidé.

J'invite S. E. M. McNee à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2010/135 qui contient le quatrième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Michael von der Schulenburg et de S. E. M. John McNee. Je donne maintenant la parole à M. Von der Schulenburg.

M. Von der Schulenburg (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter le quatrième rapport (S/2010/135) du Secrétaire général sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL). Les membres du Conseil sont en possession du rapport complet; par conséquent, je me bornerai ici à ne souligner que les derniers événements liés aux trois grandes questions déterminantes pour la paix et la stabilité en Sierra Leone et qui sont régulièrement examinées par le Conseil : le chômage des jeunes, le trafic de stupéfiants et la corruption. J'aimerais ici y ajouter, pour la première fois, une quatrième question qui pourrait faire également l'objet d'un examen ultérieur : les élections de 2012. Je conclurai cet exposé en m'arrêtant sur trois points supplémentaires.

S'agissant de la lutte contre le chômage des jeunes, il y a eu relativement peu de progrès en dépit de l'ampleur et de l'importance politique de ce problème social. Au cours des deux dernières années, les plans et les analyses n'ont pas manqué, mais ils n'ont donné lieu qu'à relativement peu de programmes tangibles susceptibles d'avoir de véritables incidences sur la vie d'un nombre non négligeable de jeunes. Je crois que c'est au Gouvernement et à ses partenaires de développement internationaux qu'incombe à part égale la responsabilité de cet état de choses.

Grâce en grande partie à la visite effectuée récemment en Sierra Leone par la Commission de consolidation de la paix, les ministères concernés et l'ensemble des partenaires de développement compétents, réunis ces derniers jours, sont convenus de mettre au point un programme national intégré axé sur la création de débouchés pour les jeunes dans différents secteurs économiques. Au sein du

Gouvernement, ce programme national intégré de création d'emplois, chapeauté par le Commissaire à la jeunesse de Sierra Leone, sera mis en œuvre par un certain nombre de ministères de tutelle et de pouvoirs publics; au niveau international, il sera soutenu sur les plans technique et financier par la Banque mondiale, la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Communauté européenne. Les grandes lignes communes de ce programme intégré seront présentées à la Commission de consolidation de la paix ce vendredi.

Ce sera la deuxième fois seulement que les partenaires de développement auront convenu avec le Gouvernement d'un programme commun dans un domaine crucial pour la consolidation de la paix, et je voudrais souligner ici le rôle important que la Commission peut jouer, et joue d'ailleurs déjà, pour mobiliser la communauté internationale derrière une question critique de développement.

S'agissant de la lutte contre le trafic de stupéfiants, des progrès tangibles ont été réalisés au cours des six derniers mois. Le Gouvernement a mis en place l'Équipe spéciale mixte de lutte contre la drogue, qui s'est désormais mise au travail. Avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), et conformément à l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, le statut de l'Équipe spéciale sera désormais celui de groupe transnational de lutte contre la criminalité. L'UNODC et l'unité de police du BINUCSIL, qui coordonnent l'assistance internationale fournie par le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne et l'Italie, représentent un exemple de coopération internationale pour les autres pays de la sous-région. Le modèle fourni par la Sierra Leone en matière de création d'institutions solides de lutte contre le trafic de stupéfiants et les autres types de criminalité internationale a été mis en relief lors d'une récente conférence qui a réuni des ministres de la Guinée-Bissau, de la Côte d'Ivoire et du Libéria à Freetown, sous l'égide de M. Antonio Costa, Directeur général de l'UNODC.

La nécessité pressante de renforcer la sécurité côtière est étroitement liée à la lutte contre la criminalité internationale, afin de lutter contre le trafic de drogue par voie maritime, la pêche illégale ainsi que la traite des êtres humains et la piraterie naissantes. En

octobre dernier, la Commission de consolidation de la paix a requis deux bateaux de patrouille déclassés de 30 mètres, un pour la Sierra Leone et un autre pour le Libéria. Nous espérons toujours qu'il sera fait droit à notre demande, afin de permettre à ces deux pays d'œuvrer de concert pour lutter contre une menace commune à leur paix et à leur développement. Cette coopération bilatérale pourrait marquer le début d'une collaboration régionale plus large qui aurait non seulement des conséquences positives pour la sécurité de l'Afrique de l'Ouest, mais contribuerait également à améliorer la sécurité de l'Europe et d'autres pays riverains de l'Atlantique.

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, ces derniers mois, la Sierra Leone a pris des mesures audacieuses sans précédent en la matière. Il y a eu une série d'arrestations et de condamnations pour corruption, concernant aussi bien des responsables subalternes que des hauts responsables du Gouvernement et des ministres, dont des personnalités politiques proches du Président. En janvier, le Directeur de l'Administration fiscale a été suspendu à la suite d'une enquête de la Commission de lutte contre la corruption; le 11 mars, l'ancien Ministre de la santé a été condamné à cinq ans d'emprisonnement pour corruption; et, le 15 mars, le Secrétaire permanent et le Ministre de la pêche ont été mis en examen pour corruption et démis de leurs fonctions. Cette dernière affaire, en particulier, a une grande portée politique, car le Ministre de la pêche qui a été mis en examen a de nombreux partisans au sein du parti au pouvoir, le All People's Congress, et a joué un rôle crucial pour assurer la nomination du Président comme candidat du parti aux élections de 2007.

La bonne gestion des nombreuses ressources minérales et naturelles du pays est étroitement liée à la question de la corruption. Un contrat récemment conclu sur l'extraction du minerai de fer a soulevé de nombreuses critiques et de préoccupations auprès d'experts bien informés. La nouvelle loi sierra-léonaise sur les ressources minières devrait s'appliquer à tous les contrats d'exploitation minière, et j'exhorte le Gouvernement à respecter intégralement les exigences de l'Initiative de transparence des industries extractives. L'Organisation des Nations Unies est prête à fournir tous les conseils juridiques et l'appui technique nécessaires pour aider à protéger la Sierra Leone dans ses efforts de recherche des investissements étrangers pour son développement,

afin qu'elle ne soit pas victime de ceux qui voudraient l'exploiter injustement.

S'agissant des préparatifs des élections, la Sierra Leone organisera trois élections importantes en 2012 : présidentielle, parlementaires et locales. Tous les observateurs nationaux et internationaux s'accordent à dire que ces élections poseront des défis très difficiles et complexes pour le pays et que toutes les parties prenantes devront redoubler d'efforts pour veiller à ce que ces élections soient justes, transparentes et sans violence. Malheureusement, la politique en Sierra Leone est de plus en plus axée sur l'appartenance ethnique et le pays est actuellement marqué par des divisions Nord-Sud sur la base de liens tribaux et politiques. Les récentes élections partielles semblent indiquer que cette tendance ne fait que s'aggraver.

Pour ces raisons, nous avons convenu avec le Gouvernement de commencer tôt le processus de préparation des élections de 2012. Une équipe d'évaluation des besoins électoraux s'est récemment rendue en Sierra Leone et sera suivie par une mission de préparation des élections chargée de mobiliser l'assistance technique et financière nécessaire. Parallèlement, nous sommes engagés dans une série de pourparlers multipartites dans le but de déterminer et d'atténuer les principaux problèmes politiques, économiques et sociaux qui pourraient nuire à l'organisation des élections prévues en 2012. Ce dialogue s'appuie sur le communiqué conjoint signé par les partis politiques il y a un an. Dans le cadre de ce dialogue, nous avons aussi abordé des questions plus délicates comme les liens ethniques dans la politique des partis, le syndrome du scrutin où le gagnant remporte tout et le financement des partis politiques.

J'aimerais évoquer trois autres points. Premièrement, aujourd'hui, nous sommes moins préoccupés par le risque de voir la situation en Guinée, pays voisin, déborder sur la Sierra Leone. Cependant, avec l'amélioration de la situation en Guinée, nous devons maintenant envisager plus sérieusement d'adopter une démarche régionale à l'égard de l'instauration et de la consolidation de la paix. Dans ce contexte, l'Union du fleuve Mano revêt un intérêt particulier pour nous, puisqu'elle rassemble quatre pays de l'Afrique de l'Ouest qui sont soit sortis de guerres civiles ou qui s'emploient à mettre fin à des conflits internes.

Deuxièmement, nous n'avons pas réussi jusqu'à présent à mobiliser les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre de notre stratégie de consolidation de la paix, la Vision commune des Nations Unies. Pour nous, cela pose des problèmes fondamentaux de crédibilité. En fin de compte, le manque de financement pourrait même mettre en péril notre nouvelle approche façon d'aborder la consolidation de la paix. Les fonds supplémentaires que nous essayons de mobiliser par le biais de notre fonds d'affectation spéciale multidonateurs s'élèvent seulement à 200 millions de dollars. En d'autres mots, les fonds supplémentaires nécessaires pour quatre ans de consolidation de la paix seraient équivalents au coût de quatre mois seulement de l'ancienne opération de maintien de la paix déployée en 2004. Dans ce contexte, je tiens à remercier l'Ambassadeur de la France d'avoir soulevé cette question essentielle le mois dernier, lors du débat du Conseil de sécurité. J'espère que le Conseil poursuivra le débat sur cette question importante et examinera non seulement les aspects institutionnels de cette transition du maintien de la paix, mais aussi ses implications financières.

Troisièmement, j'ai le sentiment que la Sierra Leone illustre bien la grande importance de la Commission de consolidation de la paix, du Fonds pour la consolidation de la paix et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix en ce qui concerne les objectifs que nous voulons atteindre sur le terrain en tant que mission intégrée de consolidation de la paix. En particulier, je voudrais remercier le Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur John McNee, et ses collègues de la mission canadienne, pour leur appui sans faille. Je voudrais également remercier les Représentants permanents du Libéria, de la Pologne, du Pérou et de la République de Corée – et bien entendu, l'Ambassadeur Mayr-Harting, de l'Autriche, qui est dans cette salle – d'avoir pris la peine de se rendre en Sierra Leone malgré leur emploi du temps très chargé. Je voudrais également saluer l'excellent travail accompli par Judy Cheng-Hopkins et son équipe du Bureau d'appui à la consolidation de la paix. Nous avons maintenant le sentiment d'être réellement soutenus.

Enfin, et surtout, je voudrais remercier le Président de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, et ses collègues du Gouvernement, les membres de l'opposition et tous les Sierra-Léonais pour leur appui

à l'action du BINUCSIL et de l'équipe de pays des Nations Unies. En fin de compte, tout succès que nous remportons leur appartient et à eux seuls.

Le Président : Je remercie M. Von der Schulenburg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. McNee.

M. McNee (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir pour moi de participer aux consultations du Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix. La semaine dernière, nous sommes rentrés d'une visite effectuée en Sierra Leone avec une délégation de la Commission de consolidation de la paix constituée des Représentants permanents de l'Autriche, de la République tchèque, de la République de Corée, du Libéria et du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies. La taille de cette délégation, dont tous les membres ont rang de Représentant permanent, démontre largement l'intérêt que la communauté internationale porte à la Sierra Leone.

Comme je l'ai indiqué dans mon dernier exposé, la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix a aligné son engagement sur les priorités de consolidation de la paix du Programme pour le changement de la Sierra Leone et a décidé de se concentrer sur la bonne gouvernance, le chômage des jeunes et le trafic de drogue. La récente visite nous a donné l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés et d'examiner la contribution future de la Commission de consolidation de la paix dans ces domaines. Les échanges que la délégation a eus avec le Président Koroma, les responsables nationaux et de districts, les partis politiques, la société civile, la jeunesse et le corps diplomatique ont mis en relief les progrès réalisés ces dernières années ainsi que les principaux défis, et nous ont aidés à mieux comprendre la dynamique politique actuelle et la dynamique de la société.

La situation en Sierra Leone demeure calme. Des mesures importantes ont été prises à la suite du communiqué conjoint signé par les principaux partis politiques en mars 2009. Le groupe d'examen indépendant chargé d'enquêter sur les causes des troubles politiques a commencé ses travaux. Avec le concours du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone et du Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission d'enregistrement des

partis politiques a aussi pris langue avec les partis politiques pour favoriser un dialogue constructif et réduire les risques de violence à motivations politiques. Des campagnes de promotion de la tolérance ont été organisées en dehors de Freetown et à l'intention des jeunes des partis politiques.

Toutefois malgré ces progrès, la promotion d'une vie politique démocratique et ouverte devient de plus en plus importante. Les réunions de la délégation de la Commission de consolidation de la paix avec les partis politiques ont révélé des divergences significatives. La confiance mutuelle et le dialogue entre les partis demeurent limités. La tendance à une polarisation régionale et ethnique croissante et la politisation grandissante de l'élection des chefs suprêmes sont sources d'inquiétude. De même, des cas isolés de violence politique, comme très récemment à Tongo Fields, montrent qu'un regain d'instabilité n'est pas impossible. Tandis que les élections générales de 2012 approchent et que les enjeux politiques se font davantage sentir, la tentation de tourner le dos à un processus politique pacifique et ouvert va également s'accroître. Tous les acteurs politiques doivent continuer de donner suite au communiqué commun et œuvrer pour une culture politique plus tolérante et plus coopérative.

Des progrès dans la consolidation de la paix permettront d'étayer ces efforts. En ce qui concerne la bonne gouvernance, il faut saluer les efforts entrepris par la Sierra Leone pour lutter contre la corruption. La suspension et le renvoi de trois ministres durant l'année écoulée envoient un message fort. La Commission de lutte contre la corruption continue également de profiter de son indépendance et de son autorité pour dénoncer devant la justice les pratiques de pots-de-vin, améliorer les systèmes publics et sensibiliser l'opinion publique. La progression de la Sierra Leone au regard de l'indice de perception de la corruption de Transparency International est une illustration concrète de ce succès. Pourtant, la corruption demeure un grave problème dans l'ensemble de la société sierra-léonaise, essentiellement en raison de ses effets paralysants sur l'investissement étranger direct.

La Sierra Leone a également amélioré d'autres aspects de gouvernance. La décentralisation rapproche les services publics des districts en dehors de Freetown et renforce la responsabilité des gouvernements locaux en matière de développement national. Un travail

important est en cours pour améliorer la capacité de la police sierra-léonaise, en particulier pour ce qui est des troubles de l'ordre public et de l'interdiction des drogues. On ne saurait trop insister sur l'importance capitale d'une police fiable, capable et bien équipée, en prévision des élections de 2012.

Le chômage des jeunes est une question qui requiert une attention particulière. Un tiers de la population sierra-léonaise est âgée de 15 à 35 ans. De nombreux jeunes désœuvrés vivent dans les zones urbaines, incapables de trouver un emploi et frustrés par la marginalisation sociale. Cette situation représente clairement un risque latent d'instabilité politique.

Le Gouvernement et ses partenaires internationaux réagissent pour faire face à ce problème. Le Parlement sierra-léonais a adopté, en décembre 2009, la loi portant création de la Commission nationale de la jeunesse, et le Gouvernement est en passe de faire de cette commission le point de convergence des politiques pour les jeunes. Un groupe de travail sectoriel rassemblant les principaux services gouvernementaux et les partenaires internationaux clefs travaille également à améliorer la création d'emploi. À la suite des échanges constructifs tenus pendant la visite de sa délégation, la formation Sierra-Leone de la Commission de consolidation de la paix se réunira le 26 mars pour identifier les autres besoins et examiner comment appuyer cette dynamique grandissante et bienvenue.

Le trafic de drogue constitue un troisième domaine de préoccupation. La Sierra-Leone a mis au point une approche intégrée, qui est un véritable modèle pour la région. Elle est aussi l'un des acteurs clefs de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, et a accueilli une conférence ministérielle à Freetown en février 2010. La réunion a réaffirmé l'attachement de la région au Plan d'action régional de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest contre le trafic de drogue et a examiné la mise en service de cellules de lutte contre la criminalité transnationale dans chacun des pays pilotes. La Sierra Leone est en train de transformer son Équipe spéciale mixte de lutte contre la drogue en une cellule de lutte contre la criminalité transnationale. Bien qu'il faille saluer ces efforts, un appui accru est nécessaire pour veiller à ce que la sous-région ait les capacités et les ressources suffisantes pour lutter contre le trafic de drogue et la criminalité organisée.

De notre point de vue, la Sierra Leone représente une réussite multilatérale, et les Sierra-Léonais ont fait de remarquables progrès. La présence de l'ONU a également peu à peu évolué d'une importante opération de maintien de la paix à l'actuel Bureau intégré pour la consolidation de la paix. Les priorités restantes en matière de consolidation de la paix constituent les derniers obstacles avant que le pays n'avance vers un développement à long terme.

Toutefois, ce serait une erreur que de sous-estimer ces obstacles. La Sierra Leone demande une attention et une aide continues, en particulier pendant la période qui précède les élections de 2012. À la réunion du Groupe consultatif qui s'est tenue à Londres, en novembre dernier, les partenaires internationaux ont indiqué de manière encourageante qu'ils entendaient poursuivre leur appui. Néanmoins, il en faut davantage, en particulier pour combler certaines lacunes spécifiques. Des contributions en nature sous forme de navires de patrouille ou de véhicules de police permettraient à la Sierra Leone de mieux surveiller ses frontières maritimes et de mieux gérer les tensions internes. Des contributions financières au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'ONU pour appuyer le Programme pour le changement et la Vision commune des Nations Unies pour la Sierra Leone contribueraient à la mise en œuvre d'efforts indispensables pour la consolidation de la paix. Ce financement renforcerait aussi directement l'excellent travail novateur entrepris par le Représentant exécutif du Secrétaire général, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone et toute la famille des Nations Unies.

L'approche intégrée adoptée par l'ONU en Sierra Leone mérite l'appui le plus vigoureux possible de la communauté internationale. Il s'agit d'un modèle de réussite quant à la façon dont les acteurs nationaux et internationaux, y compris le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix, peuvent travailler de concert pour instaurer une paix durable, même après le plus dévastateur des conflits. La communauté internationale doit s'assurer qu'il en demeure ainsi. Il serait extrêmement dommage qu'un relâchement, dans les dernières étapes de consolidation de la paix, réduise à néant les progrès considérables effectués jusqu'ici. C'est pourquoi la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix reste pleinement engagée à appuyer la Sierra Leone

dans sa progression vers un développement à long terme.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Sierra Leone.

M. Davies (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous adresser, au nom de ma délégation, mes sincères félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars et de vous remercier d'avoir organisé le présent débat sur le quatrième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) (S/2010/135). Ma délégation remercie le Secrétaire général de ce rapport détaillé et bien structuré. Nous le remercions également de son excellente analyse de la situation actuelle en Sierra Leone, présentée en application de la résolution 1886 (2009), par laquelle le Conseil l'a prié de faire un rapport tous les six mois sur les activités du BINUCSIL.

Je saisis également cette occasion pour exprimer ma gratitude aux membres de la formation Sierra Leone, et plus particulièrement à son président, l'Ambassadeur John McNee, pour ses excellentes qualités de dirigeant et pour la déclaration très lucide qu'il a faite ce matin. Je félicite également le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Michael von der Schulenburg, de son exposé productif et passionnant de ce jour, et de l'habileté dont il a fait montre en Sierra Leone. Au nom de ma délégation, j'adresse mes remerciements et ma gratitude à la Commission de consolidation de la paix et au Fonds pour la consolidation de la paix pour les efforts déterminés et inlassables qu'ils déploient afin que le processus se poursuive à plein régime.

Puisque nous sommes réunis pour examiner la mise en œuvre du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone – processus destiné à nous amener à une nouvelle prolongation de 12 mois du mandat du BINUCSIL – je me félicite de noter que des progrès importants sont réalisés pour faire face aux énormes problèmes auxquels le pays est confronté. Le Gouvernement reste pleinement déterminé à poursuivre les efforts pour consolider la paix et promouvoir une croissance économique durable.

Nous sommes d'accord avec un grand nombre des questions soulevées par le Secrétaire général dans le

rapport dont nous sommes saisis. Des progrès louables ont été enregistrés dans la volonté du Gouvernement de promouvoir la bonne gouvernance, comme l'ont montré le cadre stratégique, les actions concertées que le Gouvernement continue d'entreprendre pour favoriser la promotion des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la décentralisation, de la transparence et de la responsabilité du Gouvernement, et la lutte contre la corruption, le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée.

Le Gouvernement est également déterminé à instaurer une culture de tolérance politique au sein des principaux partis politiques du pays. Ces mesures ont entraîné l'instauration d'un climat politique relativement paisible, propice aux investissements et à l'amélioration du commerce et des échanges dans tout le pays. Le communiqué commun signé en avril 2009 entre les deux principaux partis politiques – le parti d'opposition, le Sierra Leone People's Party (SLPP) et le parti au pouvoir, le All People's Congress (APC) – continue d'encourager la coexistence pacifique et le dialogue entre les principaux partis politiques, malgré quelques petits incidents ponctuels entre partisans.

La récente nomination du Ministre de l'information et des communications de l'ancien gouvernement du SLPP, Septimus Kaikai, en tant que Président du Conseil d'administration de la Société de radiodiffusion de la Sierra Leone, organe indépendant nouvellement constitués, traduit l'attachement du Gouvernement à la tolérance politique et sa volonté de mettre en place un système de communication solide et démocratique. La Sierra Leone dispose aujourd'hui des médias les plus dynamiques et indépendants avec plus de 20 journaux autorisés qui représentent tous les courants politiques et sociaux. Le climat de liberté de la presse qui domine actuellement en Sierra Leone favorise un dialogue ouvert et sans exclusive sur l'avenir du pays.

Comme l'a déjà indiqué le Représentant exécutif du Secrétaire général, le Gouvernement a, au cours des derniers mois, apporté la preuve de sa volonté d'assurer une gouvernance transparente et responsable en relevant de leurs fonctions deux autres ministres et plusieurs hauts fonctionnaires, notamment le Directeur de l'administration fiscale, après que la Commission de lutte contre la corruption les a accusés de corruption et d'abus de pouvoir.

Le Président Ernest Bai Koroma continue d'honorer la promesse faite au moment de sa prise de fonctions en 2007 qu'il n'y aurait pas de vaches sacrées au Gouvernement et que tout ministre ou responsable ne faisant pas preuve de la probité requise dans la gestion des maigres ressources nationales sera relevé de ses fonctions, devra rembourser ce qu'il ou elle aura acquis frauduleusement et sera poursuivi en justice. La Commission de lutte contre la corruption applique fermement les lois anticorruption adoptées en 2008, considérées comme parmi les plus sévères du continent africain. Après que le Gouvernement a reconnu que la corruption représentait une menace considérable pour la croissance économique et la prospérité, la Commission de lutte contre la corruption a porté 15 affaires devant les tribunaux et les lourdes amendes imposées aux inculpés lui ont permis de récupérer plus de 2 milliards de leones. Cela a permis à la Sierra Leone de progresser de 12 places au regard de l'indice de perception de la corruption de Transparency International pour 2009.

Durant la période à l'examen, le Gouvernement a mis la dernière main au projet hydroélectrique Bumbuna qui, outre le fait de fournir de l'électricité à un pays resté dans le noir pendant plus d'une décennie, pourrait donner l'élan si nécessaire au progrès socioéconomique et améliorer les conditions de vie de la population.

Le Gouvernement a également pris des mesures énergiques pour améliorer la situation en matière de sécurité. Davantage de patrouilles mixtes police-forces armées, mises en place en vertu de la loi sur l'assistance militaire au pouvoir civil, ont été déployées pour faire face à la récente vague de vols à main armée commis en ville, ce qui a permis d'améliorer considérablement la situation en matière de sécurité.

Le Gouvernement, dans le cadre de ses efforts constants pour donner toute sa pertinence au Communiqué commun signé l'année dernière par les deux principaux partis politiques, continue de prendre des mesures efficaces pour faire en sorte que les injustices passées, qui ont abouti à 11 ans de guerre destructrice, ne réapparaissent pas dans la société. Tendait à nouveau de s'attaquer aux causes profondes à l'origine des affrontements survenus l'an passé à Freetown entre le SLPP et l'APC, le Gouvernement a formé un Groupe d'examen indépendant, composé de membres proposés par le SLPP et par l'APC, et chargé

d'enquêter sur ces violences. Le Groupe d'examen se réunit actuellement et, à l'issue de ses délibérations, il proposera au Gouvernement des recommandations sur les mesures requises pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent.

La présentation du Plan d'action nationale de la Sierra Leone pour mettre fin à l'inégalité, à la discrimination et à l'injustice entre les sexes, dévoilé à l'ONU il y a deux semaines au cours de la session de la Commission de la condition de la femme, est une autre réalisation nationale importante pour faire face aux injustices du passé et une avancée considérable pour s'assurer que les mauvais traitements, la violence et la discrimination contre les femmes ne soient plus tolérés dans notre société. En outre, la Commission nationale des droits de l'homme met tout en œuvre pour surveiller la situation des droits de l'homme dans le pays, en particulier les droits des femmes et des enfants, et sensibiliser la population.

La réunion du Groupe consultatif pour la Sierra Leone, organisée en novembre à Londres, avait pour but de favoriser l'investissement et de restaurer la confiance afin de générer des revenus et de créer des emplois pour les jeunes, notamment par la redynamisation du secteur privé et la mise en œuvre du Programme pour le changement. L'approbation de la politique d'aide constitue l'une des réalisations majeures de la réunion du Groupe consultatif et le Gouvernement a réaffirmé qu'il était déterminé à mettre pleinement en œuvre le Programme pour le changement. Nous espérons vivement que les partenaires intensifieront leurs efforts et honoreront leurs engagements en temps voulu et de façon prévisible.

Le Gouvernement a accompli de tels progrès qu'il a été désigné par l'indice de gouvernance africaine Mo Ibrahim comme le pays d'Afrique ayant enregistré les progrès les plus importants dans ce domaine ces deux dernières années. En outre, une étude récente de la Banque mondiale a conclu que les critères de gouvernance, la stabilité politique et la capacité des citoyens de mettre le Gouvernement face à ses responsabilités se sont améliorés en Sierra Leone bien davantage que dans de nombreux autres pays à travers le monde.

Malgré ces avancées importantes pour promouvoir une gouvernance responsable et participative et accélérer la redynamisation des

secteurs socioéconomique et politique, le Gouvernement sait que des problèmes majeurs demeurent et que ceux-ci continuent d'entraver ses efforts résolus pour améliorer la vie de la population.

L'un des domaines les plus délicats qui exige toujours l'attention urgente des parties prenantes et des partenaires de développement de la Sierra Leone est le chômage des jeunes. Un très grand nombre de jeunes reste au chômage et cette situation difficile menace sérieusement les efforts de consolidation de la paix et de stabilisation en Sierra Leone. Une commission nationale de la jeunesse a été créée mais elle n'est pas encore opérationnelle. Nous félicitons l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) pour son projet pilote visant à proposer aux jeunes un emploi rémunérateur dans l'enlèvement des ordures à Freetown, la capitale. Néanmoins, on ne saurait trop insister sur le besoin urgent de mobiliser des ressources pour résoudre efficacement le problème persistant du chômage des jeunes.

À cet égard, je voudrais encourager nos partenaires de développement à honorer leurs engagements et à verser non seulement les 350 millions de dollars prévus, nécessaires pour que le Gouvernement puisse mettre en œuvre son Programme pour le changement, mais à fournir également d'autres ressources et des possibilités d'emplois pour faire reculer le chômage des jeunes. Par ailleurs, ma délégation continue de penser que la paix et la stabilité de la Sierra Leone restent tributaires de l'instabilité sociale et politique de la sous-région, comme l'atteste la crise politique actuelle dans la Guinée voisine qui pourrait s'étendre à notre pays.

Tandis que le Gouvernement continue de travailler en collaboration avec l'Équipe spéciale mixte de lutte contre la drogue pour qu'il n'y ait plus de drogue en Sierra Leone et dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, le trafic de stupéfiants en Afrique de l'Ouest et la criminalité transnationale organisée constituent toujours des menaces réelles et exigent un engagement constant du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) pour de nombreuses années encore, en particulier à l'approche des élections présidentielles, législatives et locales de 2012.

Pour terminer, je tiens à remercier de nouveau l'Organisation des Nations Unies, nos partenaires bilatéraux et la communauté internationale dans son ensemble de leur engagement soutenu en Sierra Leone pour garantir le plus grand succès possible de nos efforts de relèvement social, politique et économique et consolider la paix. Je voudrais saisir cette occasion pour assurer le Conseil de sécurité que le Gouvernement sierra-léonais est déterminé à travailler en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, nos partenaires de développement et la communauté internationale pour que nous relevions les nombreux défis auxquels notre nation fait face.

Le Président : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 20.